

[Français]

L'hon. M. Marchand: S'il y a une entente à signer, monsieur l'Orateur, elle le sera par le ministre responsable, tel que prévu dans la loi.

[Traduction]

M. McCleave: Alors, vous ne le savez même pas?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LA RUMEUR D'INFILTRATION DANS LE PARTI QUÉBÉCOIS

M. Frank Howard (Skeena): Ma question s'adresse au ministre de la Justice qui, je crois, est le solliciteur général suppléant aujourd'hui. Je demanderais au ministre s'il a vu une déclaration attribuée à M. Claude Charon, membre du Parti québécois et député à l'Assemblée nationale, selon laquelle la Gendarmerie royale s'est infiltrée dans le Parti québécois? Si le ministre a vu la déclaration, voudrait-il dire ce qu'il en pense?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il faudrait présenter la question directement. Le député ne peut prier le ministre de commenter une déclaration faite à l'extérieur. Il peut poser la question sous une autre forme.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, à mon avis, elle exigeait ce préambule pour être placée dans le contexte approprié, mais puis-je savoir si la Gendarmerie royale du Canada s'infiltrerait effectivement dans le Parti québécois?

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE EXTÉRIEURE—LA RÉGULATION DES NAISSANCES ET LES PAYS BÉNÉFICIAIRES

M. Cliff Downey (Battle-River): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre. Songe-t-il ou songera-t-il à subordonner l'aide canadienne aux pays étrangers surpeuplés à l'institution dans ces pays de mesures de régulation des naissances ou de planification familiale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

LA POLLUTION

LES RISQUES INHÉRENTS À LA LIGNE DE PÉTROLIERS VALDEZ (ALASKA)—CHERRY POINT (WASHINGTON)

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ayant déclaré au cours du weekend que le

Canada s'oppose vivement à la circulation de pétroliers le long des côtes de la Colombie-Britannique pour acheminer le pétrole d'Alaska vers les raffineries de l'État de Washington et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ayant d'autre part déclaré que cette menace de pollution ne peut être écartée que grâce à la collaboration des États-Unis, ce dernier peut-il préciser la politique du gouvernement au sujet de cette très importante question?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le discours de mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et ma propre déclaration indiquent bien—je l'espère—les graves préoccupations que nous inspirent les risques de pollution que présente la circulation de pétroliers le long de nos côtes du Pacifique et nous pensons que l'opinion publique, au Canada comme aux États-Unis, sera assez forte pour empêcher toute catastrophe éventuelle.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous indiquer les solutions de rechange que le gouvernement est prêt à envisager ou à appuyer?

L'hon. M. Sharp: Comme l'a indiqué mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, nous sommes disposés à envisager la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie, mais les députés n'ignorent pas que ce tracé a déjà soulevé de nombreuses objections.

M. Yewchuk: Le ministre peut-il préciser si les services ont entrepris une étude pour vérifier si ce tracé serait le meilleur pour le Canada?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous avons fait quelques études sur les conséquences écologiques d'un pipe-line; si une décision dans ce domaine doit être prise, soit par le gouvernement, soit par une société américaine disposée à construire le pipe-line, les résultats de ces études constitueront les données de base de la décision.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Hales: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Tout à l'heure, le ministre des Finances, dans sa réponse à une question que lui posait le député de Winnipeg-Nord-Centre au sujet du remboursement de 42c. que lui font des vieillards mécontents, déclara en substance: «J'espère que tous les députés seront assez honnêtes pour renvoyer cet argent au ministre des Finances.» Le ministre laissait entendre que tous les députés ne seraient peut-être pas assez honnêtes pour le faire. J'estime qu'il n'aurait pas dû utiliser les mots «assez honnêtes».

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je m'excuse sincèrement si mes paroles ont pu laisser croire que je doutais de l'honnêteté des députés. Je dirais que je n'espère pas recevoir beaucoup de chèques de \$28 de Canadiens pour lesquels une augmentation de pension dans le cadre supplémentaire était vraiment nécessaire.